ACADÉMIE ROYALE
DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

# Prix de Psychologie

## (20e période triennale, 1er janvier 2019-31 décembre 2021)

Le Prix de Psychologie (1000 €) est destiné à couronner, tous les trois ans, la meilleure thèse dans le champ de la psychologie scientifique présentée dans une université belge par un étudiant de même nationalité ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne.

Seules les thèses soutenues avec succès pendant la période triennale pourront être prises en considération par le jury.

Le jury sera composé de quatre commissaires au moins. Il comportera les psychologues, membres de l'Académie, qui accepteraient cette mission, et sera éventuellement complété par d'autres personnes désignées parmi les membres de la *Belgian Association for Psychological Science* (BAPS). Si cette association venait à se dissoudre, l'Académie pourrait désigner d'autres psychologues étrangers à l'Académie.

Les thèses présentées au concours seront envoyées francs de port, en triple exemplaire papier et sous format numérique, au Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique avant le 15 décembre de la dernière année de la période triennale en cours.

Même si des candidatures ont été présentées, le jury pourra proposer à la Classe d'attribuer le prix à une thèse soutenue avec succès pendant la période et qui leur paraîtrait plus digne d'être couronnée que celles envoyées par les candidats.

Le Jury peut proposer de partager le prix entre deux candidat(e)s jugé(e)s équivalent(e)s.

**L'Académie invite les Universités à rappeler l'existence du Prix aux étudiants qui ont soutenu leur thèse doctorale pendant la période.**

**Adresse :**

Monsieur Didier Viviers
Secrétaire perpétuel
Académie royale de Belgique
Palais des Académies
Rue Ducale, 1
B-1000 Bruxelles